

L'abbaye de Prémontré au XIX^e siècle*

II. La tentative de restauration de l'abbaye de Prémontré au XIX^e siècle en 1856-1857

Le 5 octobre 1843, la Compagnie des Glaces de St-Gobain acquiert le domaine de Prémontré et bientôt le propose aux Prémontrés belges par l'intermédiaire du Cardinal Sterckx de Malines. Pour des raisons financières et sans doute aussi par manque de personnel, les maisons belges ne peuvent accepter cette offre de vente. Il ne faut pas oublier que les restaurations des abbayes belges sont récentes : Averbode et Grimbergen en 1834 ; Park en 1836 ; Tongerlo en 1838 et Postel en 1840.

Le 22 juin 1855, l'évêque de Soissons, Mgr de Garsignies, rachète le bien pour y établir un orphelinat agricole. A un orphelinat, il faut un encadrement en personnel. L'évêque réserve l'économet à un prêtre diocésain. Pour la section des filles, il contacte en juillet 1855 les Filles de la Sagesse de St Louis de Montfort à St-Laurent-sur-Sèvre. L'affaire se conclut et les sœurs prennent la direction de l'orphelinat. Il apparaît sans doute nécessaire d'avoir également des hommes pour maîtriser les garçons et Mgr s'adresse aux Prémontrés belges, au nom de qui va traiter le Supérieur de Tongerlo, E. Backx.

D'où lui était donc venue cette idée de faire appel aux religieux belges ? Avec les données fournies par Ledouble, on peut conjecturer ce qui suit.

L'évêque avait rencontré le P. Edmond de Boulbon, ancien missionnaire aux colonies, qui s'était fait frère quêteur pour la Trappe de Briquebec (Calvados) où il avait commencé sa vie religieuse et qu'un

* Voir *Anal. Praem.*, 1979, LV, pp. 229-235.

¹) Sources

Archives de l'évêché de Soissons. Farde de lettres concernant Prémontré. Ledouble, chanoine honoraire, secrétaire de l'évêché de Soissons. — *Etat religieux ancien et moderne des pays qui forment aujourd'hui le diocèse de Soissons*. 1880.

Semaine du Vermandois et de la Picardie, revue du diocèse de Soissons et Laon. 1857-1860, Tomes I-II.

Archives de l'hôpital psychiatrique de Prémontré (Aisne).

(N.B. — Les fautes d'orthographe et de style sont imputables à l'auteur des lettres reproduites.

Les commentaires, ne sont qu'une opinion personnelle et non des faits scientifiquement établis.)

incendie venait de détruire en grande partie. On eut l'occasion de parler de la restauration de Mondaye alors en cours, et sans doute l'évêque échafauda-t-il sur le champ une combinaison lui permettant d'abord de trouver du personnel masculin pour l'orphelinat et, à plus long terme, de se débarrasser de la charge financière de l'établissement. On vint à évoquer Prémontré et on décida de rétablir l'abbaye qui avait été chef d'Ordre. Le P. Edmond se chargeait de l'entreprise. Tout fut mené tambour battant par le P. Edmond, et dès le 6 juin 1856, en la fête de St Norbert, après une préparation de quelques mois, il recevait l'habit blanc dans la chapelle provisoire de l'orphelinat. De qui reçut-il cet habit? Vraisemblablement de l'évêque qui aura réglé les modalités de sa sortie de Briquibec et la fondation de la nouvelle Congrégation des Prémontrés de la Primitive Observance dont il était le seul et unique membre. Toutefois il était logique de chercher des Prémontrés pour étoffer la nouvelle fondation.

Les abbayes françaises ayant toutes disparu, on s'adressa aux voisines du nord reconstituées depuis une vingtaine d'années. Tongerlo donna les PP. Grégoire Van Montfort, Guillaume Smets et Benoît Van Criekeing; Averbode, Valentin Meses et Herman-Joseph Dercks qui deviendra prieur de Mondaye et sera remplacé par Pierre Aerts. Peut-être aussi s'est-on souvenu de l'offre faite en 1843 par la Compagnie de St. Gobain. Toutefois, au P. Backx, on ne dira pas que les religieux belges seront employés comme instituteurs ou comme surveillants dans un orphelinat dirigé par la supérieure des Sœurs. On leur fera miroiter la reconstitution de Prémontré en abbaye de l'ordre. Mgr a racheté Prémontré et, dans un sublime geste de générosité, il remet l'ancienne abbaye à la disposition des Prémontrés pour y refonder une communauté. On demandera bien quelques menus services pour l'orphelinat, mais pour le reste, les religieux vivront leur vie conventuelle. Il semble bien que la bonne foi et l'enthousiasme des Belges aient été abusés par l'évêque: rien n'est fixé d'avance concernant les ressources financières de la future communauté; on le verra plus loin dans la deuxième lettre du P. Backx. Le Supérieur de Tongerlo, probablement accompagné de celui d'Averbode, va à Soissons en juillet 1855 et y rencontre l'évêque. Un an après son retour en Belgique, il écrit:

Monseigneur,

Bruxelles, le 4 août 1856.

Après notre retour en Belgique, nous avons donné tous les renseignements de notre projet à son Excellence Monseigneur le Nonce Apostolique à Bruxelles, qui l'a approuvé à l'instant sans (sans *mis pour* sous) réserve, que tout serait fait canoniquement afin que l'œuvre pouvait contribuer à ces bonnes intentions de votre Grandeur pour la quelle il montra une affection distinguée, et au bonheur de votre diocèse, que votre Grandeur dirige si glorieusement. Aussi c'était pour moi une grande consolation d'avoir vu la bonne disposition et le zèle de nos religieux.

Entretemps nous aurons soin qu'ils arrivent au moment indiqué par votre Grandeur et nous prierons incessamment que cette grande entreprise soit bénite par le Père des miséricordes, et qu'il conserve le digne Prélat qui l'a commencé et qu'il le conserve pour le faire voir les fruits de ses travaux.

Recevez, Monseigneur, l'assurance de ma considération la plus distinguée et d'affection filiale, ainsi que du très Révérend Monsieur le Supérieur de l'abbaye d'Averbode.

Monseigneur

votre dévoué

(sé) E. Backx supérieur

J'espère bien avoir l'honneur de recevoir votre Grandeur avec Monsieur le chanoine Colignon au mois de novembre prochain.

Mgr répond le 7 août. En conséquence, les religieux belges arrivent à Prémontré en août-septembre 1856 et l'orphelinat ouvre ses portes le 17 octobre 1856, date à laquelle le Cardinal Gousset de Reims accompagné de plusieurs prélats, bénit le nouvel établissement, la prédication à la messe d'ouverture ayant été assurée par l'abbé Duquesnoy, curé de St-Laurent à Paris.

Les Belges sont de la «Réforme» et de Boulbon de la Primitive Observance. Celui-ci ne tarde pas à quitter la communauté pour aller fonder Frigolet. Sans doute y eut-il mésentente à cause de la divergence des conceptions concernant la vie religieuse.

La communauté fut constituée sous la direction d'un prieur, le P. Van Montfort. Elle eut à s'occuper du quartier des garçons de l'orphelinat et le règlement était combiné de telle sorte que ses obligations religieuses pussent être remplies. — Lever à 3h 1/2 en été, à 4h en hiver; puis

psalmodie à la chapelle, de matines et laudes suivies de l'office de la Ste Vierge. A 5h, lever des orphelins, des Sœurs et des orphelines. A 5 h 1/4, prière à la chapelle. A 5 h 1/2, messe du prieur pendant laquelle les religieux font leur oraison. A 6 h, récitation de prime. A 8 h, messe conventuelle. A 2 h, vêpres. A 5 h, chapelet, visite au St-Sacrement. A 7 h, complies. A 7 h 1/2, examen général et particulier. A 7 h 3/4, prière pour l'orphelinat et la communauté. Le dimanche, messe chantée, prône, vêpres et salut; catéchisme de persévérance.

Rapidement, les difficultés apparaissent. Les situations respectives du prieuré et de l'orphelinat, dont la direction générale était entre les mains de la supérieure des sœurs, furent plus d'une fois causes d'embarras et de difficultés; il était temps pour l'évêque de passer à la deuxième partie de son plan. Il se rendit en Belgique pour offrir à Tongerlo le rachat de Prémontré: les religieux pourraient ainsi administrer eux-mêmes l'établissement. Probablement novembre 1856 ou début de 1857. Mais là, rien ne va plus, d'autant que Prémontré coûte cher aux maisons belges et que, par ailleurs, on a d'autres espérances bien plus intéressantes. Qu'on en juge par cette lettre écrite six mois seulement après l'arrivée des religieux belges. Par le P. Backx à Mgr de Garsignies (à Rome)

Monseigneur,

Bruxelles, le 11 mars 1857

Ce n'est pas sans un certain scrupule que nous venons distraire votre Grandeur au milieu des graves occupations qui l'assiègent dans la ville sainte; mais un changement notable survenu dans nos rapports avec la France, ne nous permet pas d'attendre votre retour dans votre diocèse. Voici le fait en peu de mots.

Un noble bienfaiteur vient de nous offrir gratuitement un établissement en France, lequel consiste en une Eglise, la plupart des Lieux Réguliers et quatre hectares de bonnes terres, le tout entouré de murs.

Nous ne pouvons dissimuler à votre Grandeur qu'en présence d'une offre aussi avantageuse nos Chapitres et nos Supérieurs Majeurs se résoudront difficilement à donner pour l'établissement de Prémontré une trop forte somme d'argent. Sans doute nous apprécions parfaitement la valeur de Prémontré comme berceau et chef-lieu ancien de notre Ordre, nous y attachons le plus grand prix, et pour nous, qui avons reçu de votre Grandeur un accueil si bienveillant et si paternel, nous ne balançons pas à vous déclarer,

Monseigneur, que ce ne serait qu'avec le plus amer regret, que nous nous détacherions de Prémontré; mais dans pareils cas nous ne sommes nous-mêmes que les premiers serviteurs de nos chapitres, qui ne sont plus si contents à cause des sommes que nous sommes obligés d'envoyer à Prémontré, et nous ne pouvons que nous conformer à leur décision, et l'exécuter rigoureusement à la lettre.

Nous osons donc vous prier, Monseigneur, de nous faire connaître vos conditions définitives; si elles non surpassent nos moyens, nous avons lieu d'espérer que nos chapitres voudront exécuter notre voix et consentir aux propositions qui nous viendront de la part de votre Grandeur.

De plus, Monseigneur, les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons sont telles que nous devons donner à notre bienfaiteur éventuel une réponse décisive avant la fin du présent mois de mars. Nous osons donc espérer que votre Grandeur daignera nous faire connaître ses intentions définitives avant l'expiration de ce délai, car au commencement du mois d'Avril, nous nous verrons forcés de porter l'affaire devant nos chapitres et à notre grand regret de passer outre à l'exécution de leurs décisions.

Quelque soit du reste, Monseigneur, l'issu de cette délibération capitulaire, les Prémontrés Belges garderont toujours précieusement le souvenir de la bienveillance toute paternelle avec la quelle votre Grandeur a voulu non seulement nous accueillir dans votre diocèse; mais en appeler quelques uns d'entre nous à partager avec elle le fardeau pastoral. Ce souvenir, Monseigneur, sera pour nous un stimulant perpétuel pour prier le Souverain pasteur des âmes de benir vos travaux apostoliques.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de notre profond respect et de notre vive reconnaissance.

Monseigneur,

Votres très humbles et très obéissants serviteurs, pour
M.F. Mahieux supérieur d'Averbode, et E. Backx supérieur de
Tongerlo

(Pas de mention de réponse).

C'est probablement à la suite de ce refus que l'évêque relance le P. de Boulbon à Frigolet. Mais celui-ci qui a des dettes pour sa nouvelle fondation, ne peut accepter.

Selon Ledouble, Mgr de Garsignies se voit forcé de dissoudre (par

dépit?) le Prieuré en décembre 1857 après avoir tenté une ultime démarche; il avait fait pour cela le voyage de Belgique. Ledouble ne donnant pas de précisions, il n'y eut peut-être qu'un seul voyage en Belgique (cfr. supra).

Les difficultés avec les Sœurs, le coût élevé de l'entretien des religieux belges à Prémontré, le prix demandé par l'évêque pour le rachat (300.000 fr d'après une lettre du 28/4/1860 du P. de Boulbon) avaient créé une situation impossible. Le P. Backx, peut-être pour ne pas envenimer les choses, assure ne pas avoir renoncé à Prémontré, et demande que les religieux deviennent curés dans le diocèse de Soissons, pour éviter que leur retour «donne lieu à des interprétations».

Du P. Backx à Mgr de Garsignies.

Monseigneur,

Tongerloo, le 13 septembre 1857.

Un an s'est écoulé depuis l'installation de nos bien chers Religieux à Prémontré. Nous saisissons cette occasion pour remercier votre Grandeur de l'attention toute spéciale, qu'elle a eue en voulant bien confier à notre ordre, préalablement à tant d'autres, la grand centre de Prémontré.

Honorées d'une invitation de votre part, Monseigneur, nous nous empressames de répondre à votre appel par l'envoi de cinq religieux qui furent chargés de la direction de l'orphelinat, Religieux que vous n'avez cessé un moment d'entourer de cette affection tendre et paternelle que caractérise la personne très vénérée de votre Grandeur. Cette bienveillance de la part d'un homme si haut-placé est un titre impérieux à notre reconnaissance; aussi restera-t-elle à jamais gravée dans notre cœur. Plus d'un motif d'ailleurs nous engageait à envoyer notre petite colonie à Prémontré; en y installant nos religieux nous nourrissions en même temps la douce espérance de pouvoir un jour en faire l'acquisition, et le rendre à une destination toute conforme à son origine. Pour atteindre ce but aussi intéressant que glorieux nous étions des lors décidés à faire tous les sacrifices possibles. Les moyens pécuniaires que devait nécessiter une entreprise de cette nature nous manquaient, il est vrai, mais nous espérâmes réussir par voi d'emprunt. A cette fin, nous sollicitâmes le concours de personnes que nous songeons disposées à nous rendre la chose possible, mais malheureusement tous nos efforts ont été jusqu'ici inutiles. Cependant

nous ne cesseront pas de mettre en œuvre tous les moyens pour atteindre le but que nous nous sommes proposé d'abord. Votre Grandeur comprend du reste que les Religieux que nous avons envoyés à Prémontré, initiés qu'ils sont aux usages du pays, peuvent rendre quelques services, et d'un autre côté, que leur retour en Belgique ne se ferait guère sans bruit, et sans donner lieu à des interprétations, auxquelles nous serions très sensibles. Ceci, Monseigneur, nous le regretterions d'autant plus, que nous avons contracté l'obligation de l'éviter à tout prix.

Si donc nos Religieux ont acquis quelque mérite aux yeux de votre Grandeur de vouloir bien, pour prix de leur dévouement à votre personne pesent dans la balance de votre estimation, nous osons prendre la respectueuse liberté de venir supplier de vouloir bien leur confier quelques cures dans votre diocèse; Il nous serait impossible, Monseigneur, de dire combien vivement nous désirions à ce que les cures que votre Grandeur daignerait confier à nos Religieux soient autant que possible rapprochées l'une de l'autre, ut habeant testem vitae selon les constitutions de l'ordre.

Vous nous pardonneriez, Monseigneur, la trop grande liberté que nous prenons, elle nous paraîtrait indiscrete, si nous ne croyons votre bonté inépuisable.

Recevez, Monseigneur, l'assurance de notre profonde vénération et sincère dévouement.

Monseigneur,

Votre très humble serviteur

E. Backx supérieur

Mgr répond le 4 octobre.

Cette réponse soulève probablement encore un point important puisque le P. Backx répond à son tour de Tongerlo le 9 novembre 1857: Monseigneur,

Avant de répondre à la dernière honorable lettre de votre Grandeur, nous étions obligées de parler à son Excellence Monseigneur le Nonce notre visiteur apostolique. Nous avons eu seulement l'occasion et l'honneur de lui parler sous peu. maintenant nous nous rendrons chez votre Grandeur le plus tôt possible: mais vu les circonstances actuelles en Belgique nous nous trouvons dans l'impossibilité de la faire tout de suite. Aussitôt que nous pourrons nous nous rendrons à Soissons pour nous entretenir avec votre Grandeur.

Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Monseigneur,
votre très humble serviteur

E. Backx supérieur

Mgr écrit au Nonce (note manuscrite de Mgr sur la lettre).

Quel est ce point important qui nécessite un voyage à Soissons? Quelles sont ces circonstances «actuelles» en Belgique (fin 1857)?

Quant aux religieux, ils furent effectivement nommés curés dans les environs de Prémontré. Van Montfort à St-Julien-Royaucourt, puis à Pinon; Smets, curé de Prémontré depuis fin 1856, est transféré à Laval; Meses à Chaillevois; Aerts à Montigny-sous-Marle en mai 1858 et plus tard à Fontenelle; et Van Crieking, déjà curé de Lizy depuis février 1857, fut nommé à St-Aubin en 1869 où il mourut le 30 juin 1886. Qu'a fait le P. Aerts de fin 1857 à mai 1858, on l'ignore; peut-être n'y avait-il pas de place libre tout simplement et a-t-il vécu chez un confrère en attendant. Sauf Van Crieking, et peut-être Aerts, ils revinrent assez rapidement en Belgique. Van Montfort en octobre 1859, Meses en juin 1861. Par une innovation assez audacieuse pour l'époque, Van Montfort avait été nommé Prieur des curés résidant au diocèse de Soissons, en mars 1858.

On lit dans «La Semaine du Vermandois et de la Picardie» revue du diocèse de Soissons et Laon, année 1861:

«Dimanche dernier 23 juin, a eu lieu au presbytère de Chaillevois la vente du mobilier du R.P. Meses, religieux prémontré belge et curé de cette paroisse depuis 1857. Le P. Meses est rappelé dans sa communauté de Belgique, comme le fut le P. Van Montfort, de Pinon, il y a un an. On nous dit que le P. Smets, curé de Laval, le P. Aerts, curé de Montigny-sous-Marle, le P. Van Crieking, curé de Lizy et Merlieux, religieux du même ordre, sont aussi rappelés en Belgique».

Un mois plus tard, un autre article:

«A propos du départ du R.P. curé de Chaillevois et de la retraite des autres Pères Prémontrés que nous n'annonçons que sous réserve, sans d'ailleurs en faire connaître la cause, un monsieur adresse au «Journal de l'Aisne» une réclamation qui nous paraît peu fondée, et suivie de révélations au moins intempestives pour ne rien dire de plus. Nous citons cette correspondance à titre de renseignement: «Le rédacteur de la Semaine dit que le R.P. Meses, curé de Chaillevois, est rappelé comme l'a été, il y a un

an, le R.P. Van Montfort, curé de Pinon ; il n'existe aucune analogie entre ces deux rappels. Le premier fut le résultat de dénonciations calomnieuses par lettres anonymes en grand nombre, une trentaine au moins. Il y en avait en allemand, en anglais, en italien, en espagnol, adressées au supérieur de son abbaye, à Monseigneur de Soissons, au nonce du pape résidant à Bruxelles, jusques au préfet de police de Paris. Un agent secret fut envoyé à Pinon où il passa trois jours à vérifier les faits allégués contre le curé et qui tous furent reconnus, par lui, faux et calomnieux. Malgré ce, son supérieur, voulant le soustraire aux persécutions de tous ces ennemis ameutés par un sentiment commun d'envie et de haine, le fit revenir et lui donner une bonne cure où aujourd'hui il vit heureux et tranquille. Les auteurs de cette trame honteuse sont connus. Le R.P. Meses au contraire se trouvait très bien à Chaillevois qu'il regrette vivement et où il était aimé et vénéré de tous. Il a été redemandé par son supérieur qui avait besoin, pour desservir une population de 15.000 ouvriers de pays divers, d'un sujet parlant plusieurs langues, et qui n'en avait pas d'autre remplissant ces conditions».

C'était la fin d'un beau rêve. Mais par ailleurs, si l'on considère l'histoire religieuse de la France, on peut se demander si cet échec n'a pas été en fin de compte providentiel : il y aurait eu l'expulsion après les décrets du 29 mars 1880, la destruction à peu près totale pendant la guerre de 1914, la crise des vocations dans une région en grande partie indifférente ou hostile. Il y a bien eu quelques approches de la part de Mgr Mennechet, évêque de Soissons avant la guerre de 1940 pour un établissement de prémontrés dans une sorte de grosse ferme plus ou moins château à Lizy, pas loin de Prémontré, mais sans conclusion. En ce qui concerne l'abbaye même de Prémontré, il est définitivement exclu pour de multiples raisons d'envisager une restauration en maison religieuse.

*
* * *

En conclusion, il me paraît que la tentative de 1856 a échoué pour plusieurs raisons.

D'abord, une certaine naïveté dans le chef des supérieurs belges qui ont fait confiance à l'évêque de Soissons sans exiger des garanties autres que de belles paroles. (Le style emberlificoté du P. Backx dans les deux dernières lettres montre bien qu'il est déçu et qu'il n'ose écrire ce qu'il pense).

Ensuite, en corrélation, l'esprit combinard de ce grand bourgeois

qu'était Jacques-Armand-Anaclet Cardon de Garsignies, inspecteur des Finances avant d'entrer dans les ordres, sa mégalomanie et conséquemment ses criants besoins d'argent²).

Puis, la fausse situation de la subordination des religieux à la supérieure des Sœurs de la Sagesse; le statut des religieux dans l'orphelinat qui faisait d'eux des instituteurs et surveillants peu ou pas rétribués, ce qui les rendait financièrement dépendants de leurs maisons belges et les réduisait vraisemblablement à une pieuse misère.

Le dépit de Mgr de Garsignies de constater que les maisons belges étaient incapables de lui racheter Prémontré et qu'elles donnaient la préférence à d'autres propositions plus intéressantes que la sienne.

Sans oublier la pauvreté matérielle des maisons belges.

Je crois qu'il nous faut saluer en terminant la générosité des confrères de Tongerlo et d'Averbode qui, eux-mêmes dans de grandes nécessités de par la reconstitution et du matériel et du personnel de leurs communautés, n'ont pas hésité à supporter d'encore plus grands sacrifices dans l'espoir de redonner vie à l'abbaye-mère. Honneur aussi à ces six généreux confrères partis à l'aventure, poussés par un idéal qui ne fut finalement, mais bien malgré eux, qu'une baudruche.

20, rue G.G. Poncellet
B-5500 Dinant.

B. WARZÉE, O. Praem.

²) Une réplique de Mgr de Garsignies publiée dans la Semaine religieuse est typique du personnage. Un jour qu'on lui remarquait: «Monseigneur, on dit que vous allez plus volontiers au château qu'au presbytère», il répondit: «On se trompe. Je ne descends au château que pour le faire monter au presbytère». Sic!
C'est à lui aussi que Bernadette Soubirous refusa de donner son chapelet le 17 juillet 1858, malgré la vive insistance du prélat.